



Nombre de membres  
du conseil municipal  
élus :

19

Conseillers en fonctions :

19

Conseillers présents :  
14

Conseillers absents :  
5

Dont 5 avec pouvoir

L'an **deux mil vingt-trois**, le cinq du mois d'avril,

S'est réuni à 19 heures 00 à la Salle des Séances de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amarin, sur la convocation et sous la présidence de Charles WEHRLIN, maire

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames et Messieurs WEHRLIN Charles, Maire – AST Cyrille 1° adjoint – LOCATELLI Marie-Christine 2° adjoint - SAUZE Jean 3° adjoint - Nathalie BARRAUD 4° adjoint -

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ERHARD Huguette – EHLINGER René - PETER Véronique – GAIDELLA Patrick – POULET Sabine - HORNLY Marilyne - POTHIER Virginie – HUBER Emmanuelle – GSTALDER Emilie -

**Absents excusés avec pouvoir :**

FRITHMANN Jean-Charles cm – donne pouvoir à Charles WEHRLIN -  
SPERISSEN Alain cm – donne pouvoir à Cyrille AST -  
DUMOULIN Thierry cm – donne pouvoir à Marie-Christine LOCATELLI -  
HILDENBRAND Bastien cm – donne pouvoir à Marilyne HORNLY –  
MULLER Gaëtan cm – donne pouvoir à Emilie GSTALDER -

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions des art. 50 & 174 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

**2023-11 : Affectation des résultats de l'exercice 2022 du Budget Général**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2022 et propose l'affectation de l'excédent disponible dans les conditions suivantes :

Recettes de fonctionnement 2022	1 920 464.97.-€
Dépenses de fonctionnement 2022	1 739 772.63.-€
Excédent brut de fonctionnement de l'exercice	180 692.34.- €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	745 670.92.- €
Excédent net à affecter	926 363.26.- €
Recettes d'investissement 2022	182 998.99.-€
Dépenses d'investissement 2022	597 561.98.-€
Déficit brut d'investissement	-414 562.99.-€
Excédent d'investissement reporté	57 026.76.-€
Déficit net d'investissement	-357 536.23.-€
Réserve (compte 1068)	357 536.23.- €
Report à nouveau créditeur (002)	568 827.03.- €

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'**unanimité**,

**APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget Général comme proposé.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Charles WEHRLIN